

14268/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 16 novembre 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 16 novembre 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de trois membres de la Cour des
comptes**

E18321



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 16 novembre 2023
(OR. en)**

14268/23

**INST 395
CMPT 26**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de trois membres de la Cour
des comptes

DÉCISION (UE) 2023/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination de trois membres de la Cour des comptes

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 286, paragraphe 2,

vu les propositions du Royaume de Danemark, du Royaume d'Espagne et de l'Irlande,

vu les avis du Parlement européen¹,

¹ Avis du 12 octobre 2023 (non encore parus au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de M^{me} Bettina Michelle JAKOBSEN, de M. Tony MURPHY et de M. Baudilio TOMÉ MUGURUZA arrivent à échéance le 29 février 2024.
- (2) Il convient, dès lors, de nommer trois nouveaux membres à la Cour des comptes,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés membres de la Cour des comptes pour la période allant du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2030:

- M. Alejandro BLANCO FERNÁNDEZ,
- M^{me} Bettina Michelle JAKOBSEN,
- M. Tony MURPHY.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président / La présidente
